

Madame, Monsieur,

Vous êtes nombreuses et nombreux à m'avoir écrit à propos des deux textes agricoles débattus récemment au Sénat : la loi d'orientation agricole (LOA, également dénommée "Loi pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations") et la proposition de loi du sénateur LR Laurent Duplomb.

Étudiés au cours du mois de février, ces deux textes adoptés par le Sénat vont dans le même sens. Dans les deux cas, les véritables difficultés de l'agriculture française sont éludées ou abordées de manière très marginale : ni le revenu des agriculteurs, ni le renouvellement des générations, ni l'accaparement des terres, ni l'indispensable transition agroécologique, ni la question du libre-échange ne sont sérieusement traités. En revanche, les deux textes rivalisent de créativité pour supprimer des normes environnementales et amplifier encore le modèle productiviste en vigueur depuis des décennies, qui est pourtant dans une impasse.

Nous ne pouvons que regretter cette fuite en avant, qui, non seulement ne résoudra pas les vrais problèmes de nos agriculteurs, mais surtout les accentuera : le surendettement des agriculteurs, la concentration des terres, la surproduction qui casse les prix, la dépendance aux engrais importés (notamment de Russie et d'Ukraine), la pollution des sols et de l'eau, la dégradation de la santé des agriculteurs et des consommateurs et l'accélération de la sixième extinction de masse à cause, notamment, des pesticides...

Avec mes collègues du du groupe écologiste, nous avons donc déposé de très nombreux amendements pour tenter de limiter les dégâts et de réorienter ces deux textes, mais avec très peu de succès, étant donné que la majorité sénatoriale est dominée par le groupe Les Républicains, qui n'a laissé aucune place au compromis. L'ensemble du groupe écologiste du Sénat a donc voté contre ces deux textes, qui ont malgré tout été adoptés. La LOA est définitivement adoptée après un accord en commission mixte paritaire, tandis que la loi Duplomb doit encore être étudiée par l'Assemblée nationale.

Vous trouverez plus d'informations sur tout ce que M. Gontard et son groupe ont défendu durant l'étude de ce texte dans ce billet de blog très exhaustif :

<https://guillaume-gontard.fr/loi-dorientation-agricole-le-productivisme-et-le-techno-solutionnisme-sont-des-impasses>

Concernant la loi Duplomb, nous vous renvoyons à cet autre billet de blog :

<https://guillaume-gontard.fr/non-a-la-regression-environnementale-en-matiere-agricole>

Si vous souhaitez en savoir encore plus, je vous renvoie à deux autres billets de blog :

-Celui-ci, rédigé durant les manifestations des agriculteurs l'an dernier, récapitulant les propositions que je porte avec le groupe écologiste pour aider nos agriculteurs :

<https://guillaume-gontard.fr/detresse-des-agriculteurs-nos-solutions-pour-le-monde-paysan>

-Et ce résumé du colloque que j'ai récemment organisé sur la filière bio, qui traverse une crise majeure :

<https://guillaume-gontard.fr/revivez-notre-colloque-lagriculture-biologique-le-modele-agricole-de-demain>

Nous vous assurons de notre détermination à poursuivre notre mobilisation pour une agriculture plus écologique, plus rémunératrice et plus résiliente, et restons à votre disposition pour continuer à échanger autour de ces enjeux.

Bien cordialement

Guillaume Gontard

Sénateur de l'Isère

Président du groupe Ecologistes - Solidarité et territoires

Membre de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées